

PLOUZANÉ

Magazine *Journal d'information municipale - Avril 2007 - N°86*



- *LA NOUVELLE FAÇADE DE LA MAIRIE*
- *LE BUDGET 2007*
- *LE RELAIS ASSISTANTE MATERNELLE*
- *LE JARDIN PUBLIC, AVENUE JACQUES PRÉVERT*



Le mot du Maire

Plouzané reste une des communes les plus jeunes et les plus attractives de Bretagne avec 30 % de jeunes de moins de 20 ans. Le nombre de jeunes enfants y est donc aussi important et traduit une proportion non négligeable de jeunes ménages parmi les nouveaux arrivants sur la commune, qui se chiffrent chaque année par centaines.

Le nombre de naissances annuelles dépasse d'ailleurs largement la centaine, c'est plus du double que de décès.

Ce dynamisme démographique et sa traduction au niveau de la petite enfance, avec près de 800 enfants de moins de 5 ans, explique la relative stabilité de nos effectifs scolaires et le nombre important d'assistantes maternelles (150) dont dispose la commune.

Pour assurer la pérennité de nos écoles et maintenir l'attractivité de Plouzané auprès des jeunes ménages, la municipalité a adopté une politique volontariste en faveur de la petite enfance.

C'est ainsi que suite au désengagement de la CAF du fonctionnement du Relais Assistantes Maternelles, la municipalité a souhaité remettre en place ce RAM et a recruté à cet effet une animatrice, qui tient désormais deux permanences hebdomadaires au centre social de Kerallan, où elle accueille parents et assistantes maternelles pour coordonner au mieux et optimiser la garde des jeunes enfants.

Il y a deux ans déjà la commune avait réalisé des travaux importants au niveau de la maison du Gonio pour plus de 50 000 euros

pour que l'association d'assistantes maternelles « À Petits Pas » puisse bénéficier en propre d'un local dédié aux activités d'éveil des jeunes enfants dont elles assurent la garde.

La commune a également notablement renforcé son aide à la halte garderie parentale Ti Ar Bugelig en pérennisant un emploi jeune. Le poste d'auxiliaire petite enfance ainsi créé est désormais pris en charge totalement par la commune.

Enfin la municipalité a souhaité que les assistantes maternelles puissent disposer pour les jeunes enfants dont elles ont la garde d'un jardin spécifique avec jeux.

Ainsi la décision a été prise d'ouvrir sur l'avenue Jacques Prévert à Castel Nevez une aire de jeux jusqu'alors enclavée derrière des butes et donc non fréquentée. Aujourd'hui les travaux réalisés par B.M.O. se terminent et vont permettre à de nombreuses mamans du quartier de disposer pour les petits d'une aire de jeux aménagée, sécurisée et ouverte sur la ville.

Le projet de crèche partenariale, pour lequel la commune a décidé de participer au fonctionnement, viendra compléter en 2008, face à l'école Anita Conti, tous ces équipements, structures et actions dédiés sur notre commune à la petite enfance.

Le développement ambitieux que nous souhaitons pour Plouzané ne peut se faire sans un solde migratoire et démographique positif, où l'accueil des jeunes enfants est un des éléments clef de la réussite.

Yves PAGÈS

SOMMAIRE

Page 2 : **ÉDITORIAL**
Sommaire
Ours
La Magie des Vœux

Page 3 : **BÂTIMENTS COMMUNAUX**
Extension et "relookage" de la Mairie

Page 4 : **VIE SCOLAIRE**
Deux classes français-breton à Anita-Conti

Page 5 : **AMÉNAGEMENT URBAIN**
Aménagement de la rue Kerallan

Pages 6 et 7 : **FINANCES**
Le budget de Plouzané pour 2007

Pages 8 : **ESPACES VERTS**
Aménagement d'une zone de jeux,
avenue Jacques Prévert

Page 9 : **SPORTS**
Vestiaires du Bourg
Un arbre pour la liberté

Page 10 : **PETITE ENFANCE**
Réouverture de la RAM

Page 11 : **EXPRESSIONS LIBRES**

Page 12 : **DEMANDEZ LE PROGRAMME**

La Magie des Vœux

Le dimanche 7 janvier 2007, comme chaque année, la municipalité a offert aux Plouzanéens une après-midi conviviale et récréative à l'occasion des Vœux du Maire.

Après une prestation remarquable de l'Orchestre Municipal de Musique de Plouzané sous la direction de Colin Exley, les Marins d'Iroise ont interprété de nombreux chants repris en chœur dans la salle.

Après les vœux du Maire, Yves Pagès, et

ceux du Maire de Brest, François Cuillandre, les plouzanéens ont ensuite pu assister au spectacle « Si magie m'était contée » par Jean Regil et sa compagnie : tours de magie et illusions d'une très grande qualité ont été présentés sur scène pour le plaisir des petits... et des grands !



BÂTIMENTS COMMUNAUX

Extension et "relookage" de la Mairie

Des problèmes d'étanchéité ayant été détectés depuis plusieurs années sur le bâtiment de la mairie, et la toiture contenant de l'amiante devant être changée, la municipalité a souhaité profiter de l'occasion donnée par l'inscription de ce chantier de ravalement et changement de toiture, pour changer l'aspect vieillot du bâtiment, le relooker, et surtout engager une extension de la salle du Conseil et des mariages. Celle-ci permettra à la fois de meilleures conditions de fonctionnement pour l'assemblée et un meilleur accueil du public.

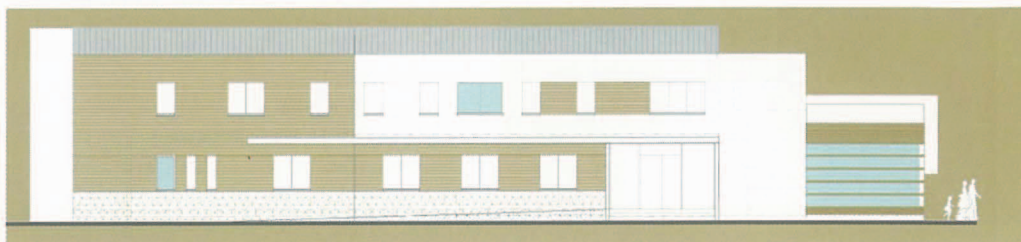
Le bâtiment ne datant que d'une trentaine d'années, il était injustifié de vouloir reconstruire une nouvelle mairie, tant au plan du développement durable que pour le coût que cela aurait généré.

La mission de maîtrise d'œuvre de ce projet a été confiée à Madame Catherine Le Perron, architecte DPLG.

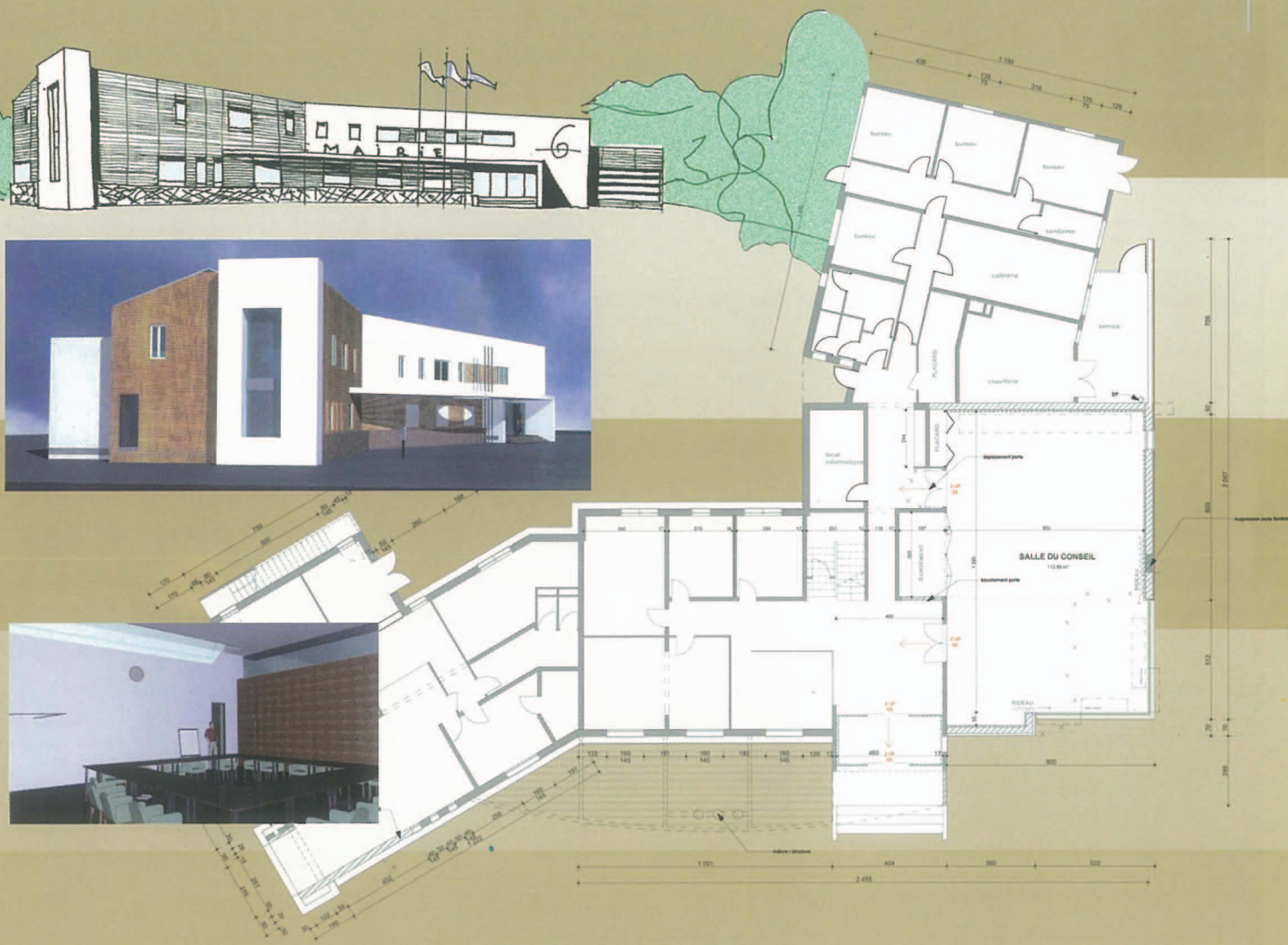
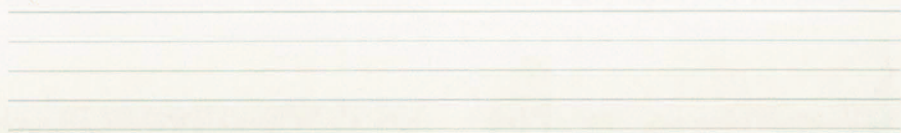
Ainsi, il est prévu la reprise des enduits sur maçonnerie et, surtout, l'extension de la salle du Conseil et des mariages en ossature bois, et une couverture en zinc prépatiné « quartz » vieille montagne. En ce qui concerne l'intérieur, il est proposé une reprise des charpentes, des revêtements muraux, du carrelage, de l'éclairage et une distribution de réseaux propres à la salle (informatique, sonorisation).

Sur le plan financier, l'enveloppe budgétaire prévue est d'environ 700 000 €.

Le dossier technique est en voie d'achèvement. Compte tenu des divers délais légaux (permis de construire, marchés publics...) et de ceux nécessaires à l'exécution du chantier, la Mairie aura son nouveau visage avant la fin de l'année.



Façade sud



Deux classes français-breton à Anita-Conti

Depuis 4 ans, la commune offre aux jeunes enfants la possibilité de suivre une scolarité bilingue français-breton au groupe scolaire public Anita-Conti. Rencontre avec Laurence Pennamen, la maîtresse de la classe de maternelle



Renseignements :

• École Anita-Conti : 02 98 05 12 64

• Association de parents d'élèves pour l'enseignement du breton à l'école publique : Div Yezh <http://div-yezh.org>

La classe CP-CE1-CE2



« Conformément aux directives de l'Éducation nationale, l'apprentissage de la lecture au CP se fait en français, explique Marie-Jo Guizien, l'institutrice, ce qui n'exclut pas dans l'année d'étudier des albums en breton ». Les mathématiques, l'histoire, la géographie et les sciences sont plutôt enseignées en breton. « Mais, je vérifie en français que la leçon a bien été comprise. Au bout du compte, les deux langues sont utilisées à part égale. »

À Anita-Conti, les élèves de la classe bilingue retrouvent leurs camarades du même âge de la filière classique pour l'anglais et l'espagnol qui sont enseignés à partir du CE2, ainsi que pour la chorale.

Les CE1 et les CE2 prendront part au concours Lire-Elire organisé par l'association « Lire à Plouzané ». Une correspondance scolaire avec leurs homologues bilingues de Bruz (près de Rennes), a débouché sur une rencontre : « Nous avons accueilli les Bruzois en septembre et nous leur rendons visite en mars 2007. »

Chaque année, les classes bilingues participent à « Peskig Ebrel », fête en breton pour les enfants bretonnants et leurs familles, organisée par l'association SKED.

Perak ur c'heleenn divyezhek ?

Pourquoi un enseignement bilingue ?

Plus tôt on commence, mieux c'est ! Le temps de classe maternelle est « l'âge d'or » pour solliciter l'oreille du jeune enfant. Il apprend une seconde langue aussi aisément qu'il a appris sa langue maternelle. D'ailleurs, je constate chaque année que les enfants sont ravis et fiers d'apprendre le breton. Le breton est une langue riche doublée d'une belle musicalité et les enfants se l'approprient avec énergie et enthousiasme.

Penaos e ya en-dro ?

Comment fonctionne la classe ?

Les classes bilingues suivent le même programme que les autres classes. En revanche, la langue bretonne est utilisée comme un outil d'apprentissage de façon naturelle. Par exemple, ils apprennent des chants, à dire les jours de la semaine, la politesse. L'enseignement bilingue démarre par des jeux de langage en

breton, puis des échanges au sein de la classe et enfin débouche progressivement sur une vie quotidienne dans le cadre de la classe. Il y a parité horaire entre les deux langues. En fin de grande section, l'enfant comprend tout ce que lui dit la maîtresse, et il commence à s'exprimer spontanément en breton.

Dav eo d'ar dud ar vugale gouzout brezhoneg ? Faut-il que les parents connaissent le breton ?

Il n'est pas nécessaire aux parents de maîtriser la langue bretonne pour que l'élève vive bien sa scolarité en filière bilingue. Même si, c'est mieux que l'entourage s'intéresse au breton. D'ailleurs, je remarque que les parents finissent par se prendre au jeu, ne serait-ce que pour comprendre leur enfant, ou échanger avec lui.

Historique

C'est en septembre 2003 que la première classe bilingue a vu le jour à Plouzané. Chaque année, les effectifs progressent. Cette année, la filière compte 40 élèves, 21 enfants en maternelle et 19 en primaire.

Les classes bilingues ne sont pas assujetties à la carte scolaire. Elles accueillent des enfants de tous les quartiers de Plouzané. Une porte ouverte est organisée chaque année en mai.

Témoignages de parents

Laurence, maman d'Eva (moyenne section) - Castel Nevez

« On voulait une école différente pour Eva. Pour nous apprendre une autre langue, enfant, c'est un plus pour son avenir. Ça ne peut que l'aider à en acquérir d'autres, plus tard. Alors pourquoi ne pas commencer par une belle langue comme le breton. Moi-même, je m'y suis mise et j'en suis à ma troisième année de breton, en cours du soir. »

Chantal, maman de Valentin (CE1) - La Trinité

« Quand on est revenu d'outre-mer, Valentin avait 4 ans... et des notions de créole. Nous ne sommes pas Bretons, ni bretonnants, mais, inscrire Valentin en classe bilingue permettait de se baigner dans la

culture. Et ça lui apporte une grande ouverture d'esprit ! Il a des facilités à apprendre le breton que les plus grands n'ont pas eu pour apprendre l'anglais à 11 ans. »

Karine, maman de Marine (grande section) - Brest

« J'ai travaillé à Quimper dans le milieu culturel breton. En discutant avec des adultes qui oeuvraient avec des enfants scolarisés en classe bilingue, je me suis intéressée au bilinguisme. Marine vient de Brest tous les jours ! »

Karine, maman de Kieran (CP) et Enora (petite section) - La Trinité

« Enfant, j'ai entendu mon grand-père parler breton. Mais on n'a pas voulu me l'apprendre car, « c'était inutile, cette langue ne servirait plus à rien ». Mais je ressentais comme un manque, celui de ne pas connaître mes origines. Quand nous sommes arrivés à Plouzané, le choix s'est vite fait d'inscrire Kieran en classe bilingue ! Et c'est sans hésitation qu'Enora prend le même chemin. Et depuis 4 ans je prends aussi des cours. »



AMÉNAGEMENT URBAIN

Aménagement du centre-ville à La Trinité *Transformation de la rue de Kerallan*

Dans une perspective de croissance urbaine et en cohérence avec le projet d'aménagement et de développement durable de l'agglomération, la commune de Plouzané accompagnée par Brest Métropole Océane a mené une réflexion sur le développement de ses commerces et services.

Cette réflexion a abouti à une volonté commune de conforter le pôle de centralité de La Trinité par diverses actions : amélioration de la desserte des commerces, anticipation sur leurs besoins d'évolution, requalification des espaces extérieurs.

Dans un premier temps, le réaménagement de la place du Commerce a été entrepris en lui conférant un caractère urbain qui lui faisait défaut jusque là.

Avec le projet d'extension et de déplacement d'une centaine de mètres du Super U, la commune souhaite poursuivre l'objectif qu'elle s'est fixé pour ce quartier : développer son attractivité, avec une exigence accrue en termes de qualité urbaine.

Dans cet objectif, il a été demandé à la société exploitante du futur centre commercial de traiter l'espace dédié au stationnement en place urbaine, et d'ouvrir cet espace vers la place du Commerce en favorisant les liaisons piétonnes.



Pour répondre au souci de sécuriser les circulations piétonnes, la société exploitante du futur centre commercial a demandé le déclassement d'un tronçon de la rue de Kerallan permettant de réaliser ces aménagements, dans le cadre d'un projet global restructurant le plan de circulation du quartier. Cette modification du tracé de la rue de Kerallan, en supprimant la ligne droite devrait également inviter à une vitesse plus modérée à l'approche du croisement avec la rue de Brest, et de l'école Anita-Conti.

Dans l'année à venir, c'est ainsi tout un quartier qui devrait changer de visage grâce à cet aménagement et aux constructions du nouveau centre commercial et de la crèche, face à l'école Anita-Conti, et des immeubles Nino Pillin de trois étages rue des myosotis.

La Trinité disposera alors d'un véritable centre-ville digne d'une commune de 13 000 habitants, de nature à conforter son attractivité et son développement tant sur le plan commercial que par une offre de services et d'équipements publics.



Plan de masse du projet



Le budget de Plouzané pour 2007

10 millions d'euros répartis en 7 millions de dépenses de fonctionnement, 3 millions de dépenses d'investissement, voilà de manière très schématique un aperçu du budget 2007 de Plouzané, adopté par le conseil municipal lors de sa séance du 5 février. Ces chiffres ne sont pas très parlants ? Regardons les de plus près. 7 millions de dépenses de fonctionnement, à quoi cela correspond-il ?

Fonctionnement : priorité à la maîtrise des dépenses

On y retrouve principalement les salaires et charges des personnels communaux pour 3,2 millions d'euros environ. À lui seul ce poste représente donc près de la moitié des dépenses. Il faut dire que ce sont plus de 180 bulletins de salaires qui sont édités chaque mois. C'est grâce à ses agents que la collectivité peut offrir des services de qualité dans les écoles et garderies péri-scolaires notamment, mais également dans les services administratifs, techniques, culturels, sportifs, sociaux...

Le deuxième poste budgétaire le plus important (1,15 M€) est constitué de l'attribution de compensation versée à BMO en contrepartie des nombreuses attributions transférées à l'intercommunalité : aménagement urbain et économique, voirie, gestion de l'eau, des déchets, espaces verts... Les autres frais généraux sont constitués des frais financiers (remboursement des intérêts de l'emprunt, fonctionnement du conseil municipal, etc.) et représentent à peu près la même somme.

Viennent ensuite les dépenses pour les affaires scolaires et les services liés (garderies péri-scolaire, cantine, transport scolaire). Si l'on considère qu'en plus des 625 000 € directement budgétés pour cette fonction,

ce sont plus de 150 agents de la collectivité qui travaillent dans les écoles, on mesure l'importance de l'enseignement dans le budget de Plouzané.

A noter que les interventions en direction de la jeunesse, hors contexte scolaire, représentent également plus de 180 000 €, comprenant notamment les aides versées aux CLSH associatifs, mais également les actions du CMJ et les différentes initiatives municipales en direction de la jeunesse.

Le sport et la culture représentent chacun plus de 250 000 €, en grande partie sous forme de subventions aux associations.

Globalement, ces dépenses de fonctionnement augmentent de 1,8 %, c'est à dire à un rythme comparable à l'inflation, et ce malgré la mise en service de l'espace médiathèque et la remontée des taux d'intérêt.

Stabilité des taux de fiscalité

Les recettes de fonctionnement qui permettent de couvrir ces dépenses et de dégager un excédent de fonctionnement sont de deux grandes natures. D'une part les recettes fiscales, d'autre part les dotations versées par l'état. Les premières sont les plus importantes. Elles représentent 4,2 millions des 8,1

millions d'euros de recettes. Et en 2007, comme en 2006, 2005 et 2004, les taux communaux d'imposition resteront inchangés. Les dotations de l'état représentent quand à elles 3,3 millions d'euros. Les autres recettes sont constituées par les locations, droits d'inscription et autres services vendus par la collectivité. Ils représentent moins de 5 % des recettes du budget ce qui est peu pour une collectivité comme Plouzané.

L'excédent de fonctionnement d'un peu plus d'un million d'euro permet de couvrir le remboursement en capital de l'emprunt (800 000 €) et de dégager une épargne nette à un niveau élevé (200 000 k€).

Investissement : entretenir et enrichir le patrimoine municipal

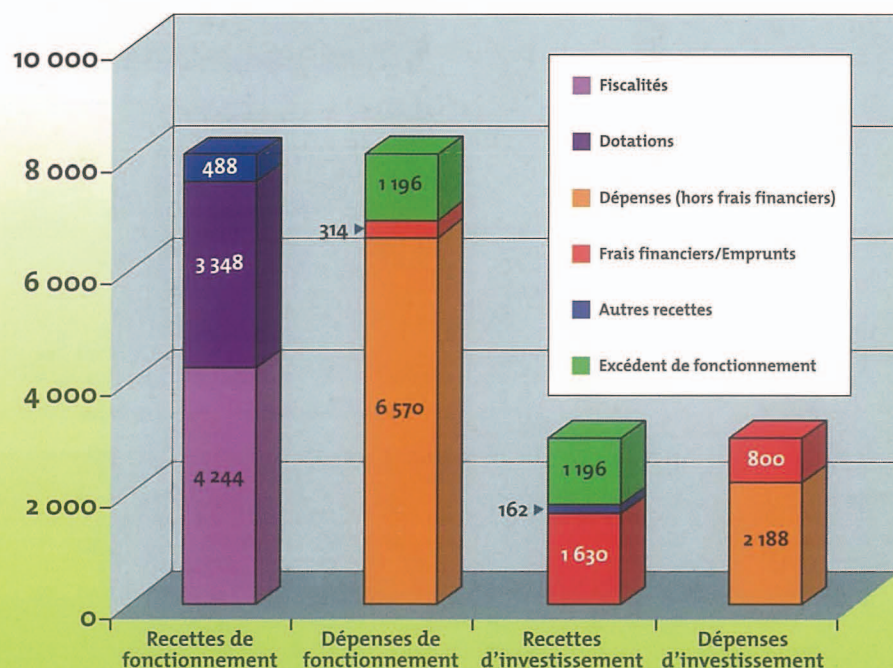
Cette épargne permet de couvrir une partie des dépenses d'équipement qui s'élèvent à 2,2 M€, en progression de 24 % par rapport à 2006. On y trouve un certain nombre de dépenses importantes :

- Le réaménagement/ravalement de la mairie (voir par ailleurs) pour 700 000 €
- Construction d'un nouveau vestiaire de foot au bourg (155 000 €)
- Changement des gradins au centre-culturel et réaménagement de la grande salle (180 000 €)
- La mise en place d'un dispositif de vidéosurveillance autour de la mairie et du centre culturel (125 000 €)
- Remise en état d'un des terrains stabilisé de Trémaïdic (90 000 €)

On notera aussi que les écoles bénéficieront de 250 000 € de travaux de gros entretien (changement de chaudières, fenêtres, revêtement de sol). De même, ce sont 200 000 € qui seront utilisés pour le gros entretien des différents gymnases et équipements sportifs, en plus des deux importantes opérations citées plus haut.

Le budget 2007 de Plouzané est donc un budget qui cherche résolument à contenir les dépenses de fonctionnement de manière à permettre un niveau important d'investissements. C'est ainsi que d'année en année l'état des finances de Plouzané s'améliore et qu'en parallèle il est possible non seulement d'assurer le gros entretien du patrimoine municipal, trop longtemps négligé, mais également de l'enrichir de nouveaux éléments attendus par les Plouzanéens.

Équilibre général du budget (En milliers d'euros)



Connaissez vous les grandes règles budgétaires ?

Contrairement au budget de l'état, le budget des collectivités doit être voté en équilibre, c'est à dire qu'il ne peut être voté en déficit ou encore que les différentes recettes (y compris le recours à l'emprunt) doivent équilibrer l'ensemble des dépenses.

Les budgets des collectivités locales séparent strictement deux sections.

- D'une part, les recettes et les dépenses qui relèvent de la gestion quotidienne : c'est la section de fonctionnement. On y retrouve notamment, coté dépenses, les salaires, les achats courants, les subventions versées aux associations, le remboursement des intérêts d'emprunts. Les recettes de fonctionnement sont constituées principalement des impôts locaux et des subventions versées par l'état.
- D'autre part, les recettes et les dépenses qui permettent d'améliorer l'équipement de la collectivité, c'est la section d'investissement. On y retrouve le remboursement du capital de l'emprunt et les dépenses de travaux, de gros achats (matériel techniques, véhicules) et d'études. Cette section est financée principalement par l'excédent de la section de fonctionnement et par le recours à l'emprunt mais également par les subventions versées par d'autres collectivités.

Les recettes de fonctionnement sont normalement supérieures aux dépenses de fonctionnement. Il en résulte un excédent de fonctionnement ou épargne brute. Cet excédent de fonctionnement est une des sources de financement de la section d'investissement. Il permet prioritairement de couvrir le remboursement en capital de l'emprunt. Ce qui reste de l'épargne brute une fois remboursé l'emprunt est appelé épargne nette et permet à la collectivité d'assurer l'autofinancement d'une part plus ou moins importante de ses nouveaux équipements.

Dépenses de fonctionnement

Enseignement et services péri-scolaires

8,83 % 624 005 €

Culture et animation

4,18 % 295 571 €

Sport

3,65 % 257 825 €

Jeunesse

2,56 % 181 189 €

Affaires sociales

1,63 % 114 890 €

Autre (aménagement,
action économique)

1,18 % 83 630 €



Autres frais généraux

16,08 % 1 136 768 €

Attribution de compensation BMO

16,27 % 1 149 861 €

Salaires et charges de personnel

45,61 % 3 223 732 €

Total : 7 067 471 €

Aménagement d'un jardin public, avenue Jacques Prévert

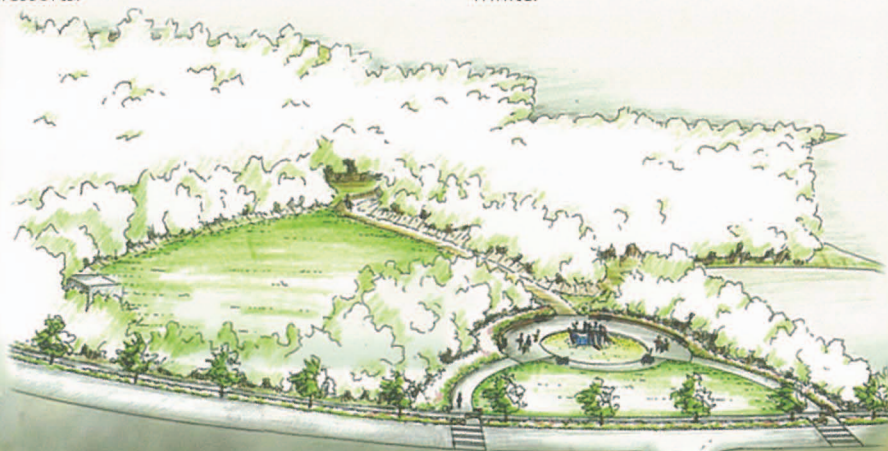
Plouzané, commune jeune, compte environ 800 enfants de moins de 5 ans et de nombreuses mamans et assistantes maternelles qui sont à la recherche d'un lieu de promenade et de rencontre où leurs jeunes enfants pourraient jouer en toute sécurité.

Pour répondre à cette demande, la municipalité a décidé l'aménagement d'un jardin public au centre de Castel Nevez, Avenue Jacques Prévert, à proximité immédiate de nombreux lotissements. Les travaux, entrepris depuis fin février par BMO qui a la compétence Espaces verts, sont en voie d'achèvement.

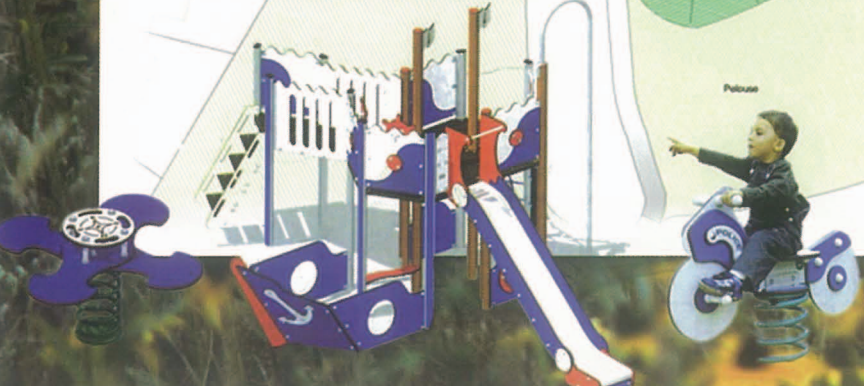
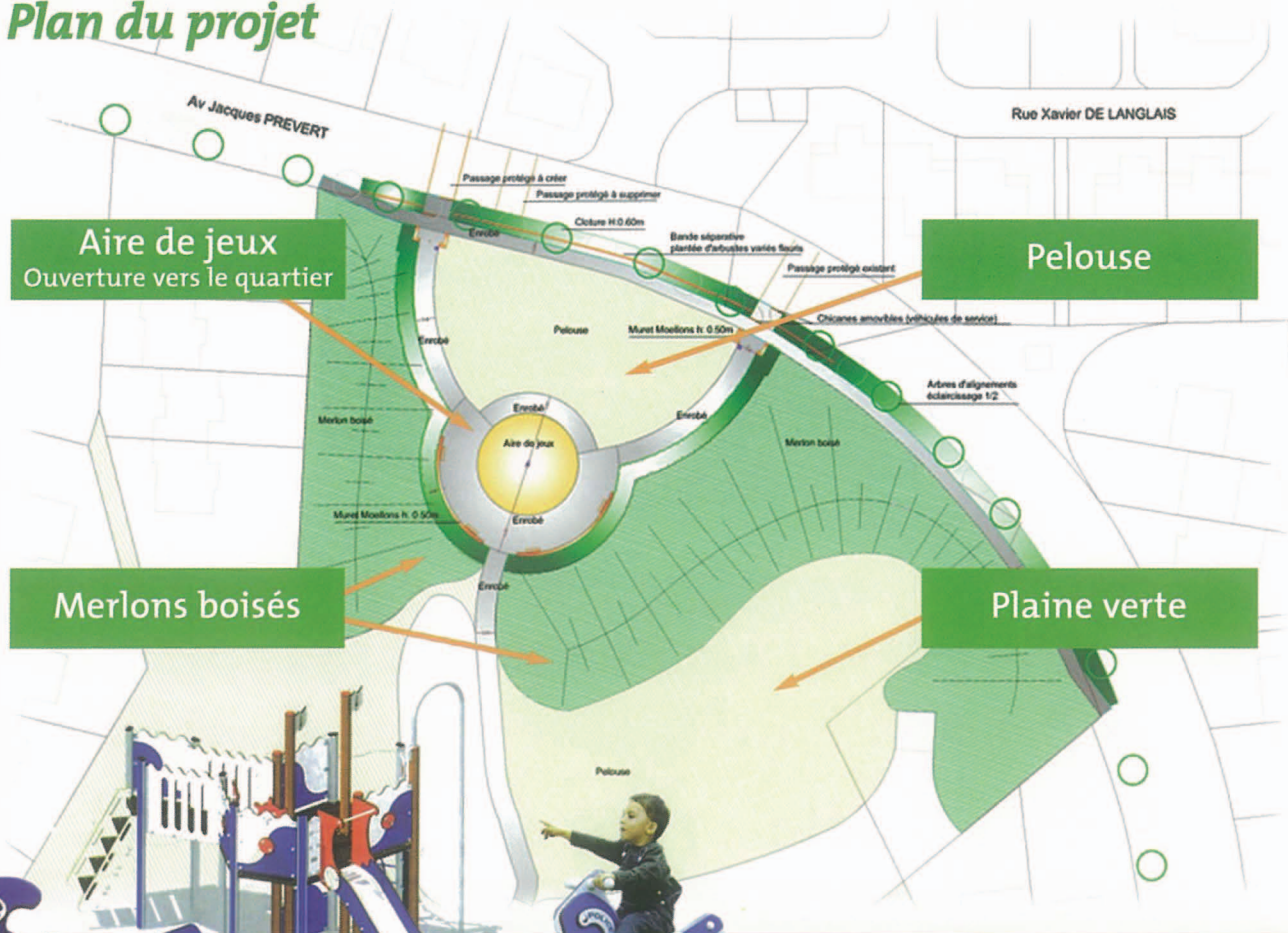
Le projet consiste en la suppression du merlon le long de la rue pour permettre l'ouverture de la zone de jeux, le reproche principal fait à cet espace étant qu'il était trop enclavé donc non sécurisé et de fait non fréquenté. L'aire stabilisée actuelle sera en partie remplacée par une plaine engazonnée permettant les jeux de ballons. Au droit du square, le trottoir sera séparé de la voie par une bande plantée permettant aux piétons de cheminer à l'intérieur du square, une clôture implantée dans les végétaux permettra de sécuriser la zone de jeux par rapport à la rue.

Le coût de l'ensemble de ce projet est de 154 105 € dont 15 000 € consacré aux jeux. La zone de jeux sera équipée d'une grande structure permettant d'accueillir les enfants de 2 à 12 ans complétée de 2 jeux à ressorts.

Cette réalisation devrait améliorer le cadre de vie des habitants de ce quartier mais aussi de l'ensemble de la commune. Au cours des prochaines années, d'autres sites seront à leur tour aménagés au bourg et à la Trinité.



Plan du projet

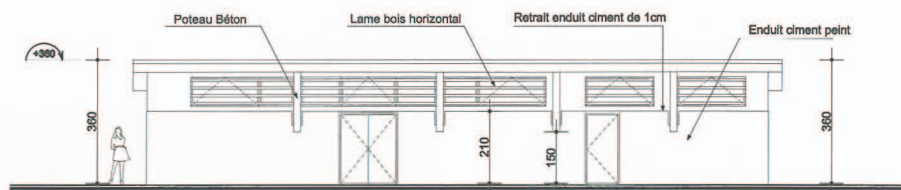


Des vestiaires neufs au Bourg

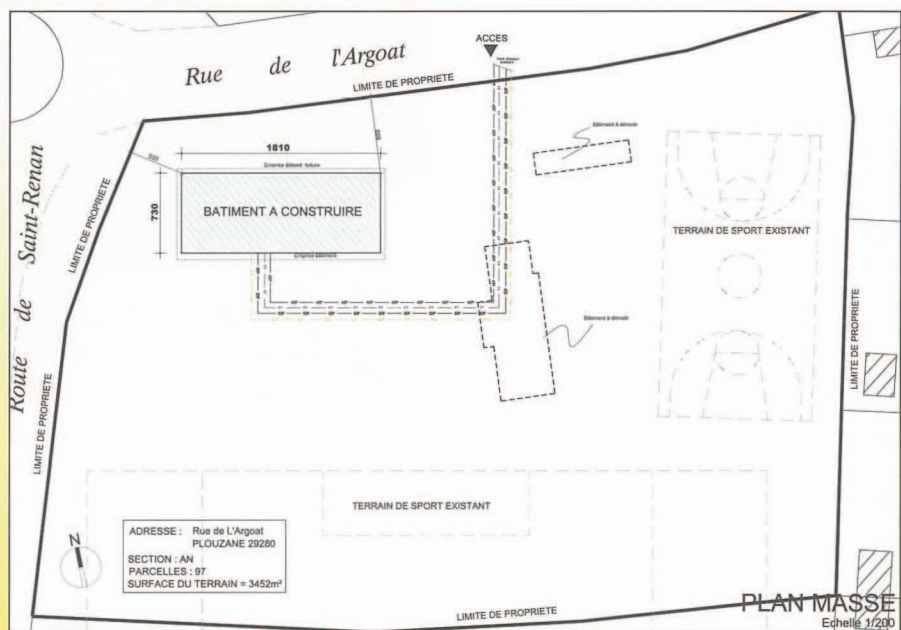
Depuis plusieurs années, le PAC Foot sollicitait la commune pour construire des nouveaux vestiaires au terrain de sport du bourg. En effet, le bâtiment précédent ne répondait plus aux attentes légitimes des sportifs. L'état de vétusté des installations actuelles ne permettent pas d'envisager leur remise en état tant sur le plan financier que sur le plan de leur fonctionnalité. Le projet se situe rue de l'Argoat. Il comprend deux vestiaires collectifs possédant des douches communes et un vestiaire pour les arbitres. Le nouveau bâtiment possédera par ailleurs des sanitaires pour le public condamnables et ouvrables indépendamment des vestiaires. Enfin, un local de rangement est prévu pour les équipements sportifs.

Le choix s'est porté sur un bâtiment à la fois rationnel, facile d'entretien et protégé au maximum du vandalisme, afin de diminuer le coût de fonctionnement. Sa volumétrie simple que l'on doit au coup de crayon de l'architecte Brun Ricard fait appel à des matériaux tels que l'enduit monocouche, couvertures bac acier et étanchéité, des menuiseries PVC et des portes pleines qualité extérieurs avec serrure de sûreté sur les vestiaires, les sanitaires, le local arbitre et rangement. Le coût de cette construction est de 700 000 €.

Cet équipement qui sera réalisé dans les prochaines semaines devrait permettre aux sportifs de la commune de recevoir dans les meilleures conditions possibles, les joueurs et dirigeants des autres équipes.



Façade nord



Un arbre pour la liberté d'Ingrid Bétancourt

De nombreux plouzanéens ont tenu à assister à la plantation d'un arbre de la liberté, à l'occasion du cinquième anniversaire de la détention d'Ingrid Bétancourt par la guérillas des FARC (Forces Armées Révolutionnaires de Colombie), en Colombie.

Cet arbre a été symboliquement placé dans un lieu de passage à proximité immédiate du Centre Social et du Foyer Laïque. Il rappelle la solidarité des plouzanéens avec Ingrid Bétancourt mais aussi tous les otages à travers le monde.

Le Maire et Le Président de l'association « Libertad 29 » ont rappelé les faits et ont manifesté leur solidarité et leurs souhaits de voir les otages libérés au plus vite. Deux jeunes du Conseil Municipal Jeune ont lu un poème de Madame Sciberras, du Comité 29, en l'honneur d'Ingrid Bétancourt et des otages en Colombie.

L'ensemble des personnes présentes dont de nombreux responsables associatifs ont pu ensuite participer avec les élus à la plantation d'un magnifique poirier à fleurs.



Réouverture du RAM

En novembre dernier, la ville de Plouzané a accueilli dans ses services, Madame Gaëlle BUGNY-BRAILLY, animatrice chargée du Relais Assistante Maternelle. Ce service est situé dans les locaux du Centre Social à la Trinité. Nous faisons aujourd'hui la rencontre avec ce nouvel acteur la vie sociale plouzanéenne.

Plouzané Magazine : Vous avez pris vos fonctions au sein du Relais Assistante Maternelle depuis quelques semaines, pouvez vous dire ce qui vous motive ?

Gaëlle BUGNY-BRAILLY : Originaire de Brest, j'ai travaillé comme assistante sociale sur la région parisienne pendant 10 ans.

De retour sur le Finistère, j'ai souhaité poursuivre mon expérience dans un domaine plus spécialisé qu'auparavant.

Ma formation d'assistante sociale et mon expérience personnelle en tant que mère me permettent d'aborder le domaine de la petite enfance avec aisance.

PM : Quel est votre rôle ? Quelles sont vos compétences ?

GBB : Le rôle d'animatrice de « Relais Parent Assistante Maternelle » me permet de mettre en œuvre mes compétences dans la relation humaine, la mise en œuvre de projet, le service rendu au public, mais il nécessite des compétences techniques supplémentaires en matière de prestations C.A.F., de contrat de travail, de connaissance de la convention collective des assistantes maternelles. Cette formation est dispensée par la C.A.F., financeur important des R.A.M. J'ai été embauchée par la Mairie de Plouzané en novembre 2006. Le poste d'animatrice de R.A.M. n'existait plus sur la commune depuis 2 ans suite au désengagement de la CAF.

J'ai donc rédigé dans un premier temps un projet pour le service, qui doit être accepté par les 2 autres financeurs : C.A.F. et Conseil Général.

PM : Les missions d'un RAM sont encadrées par un agrément de la CAF. Quelles sont-elles ?

GBB : Un agrément de 3 ans est donné au vu du projet présenté, pour accomplir les missions du R.A.M. qui sont :

- Animer un lieu où les professionnels de l'accueil à domicile, enfants et parents se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux,



- Organiser un lieu d'information, d'orientation et d'accueil aux droits pour les parents, les professionnels et les candidats à l'agrément,
- Contribuer à la professionnalisation de l'accueil individuel,
- Participer à une fonction d'observation des conditions locales d'accueil des jeunes enfants.

Plus concrètement, j'organise des permanences téléphoniques et physiques 2 à 3 fois par semaine au Centre social de Kerallan pour répondre aux questions des parents et des assistantes maternelles.

Je travaille en partenariat avec la P.M.I. pour notamment avoir une liste à jour des assistantes maternelles disponibles.

Au-delà de l'information et de l'orientation des personnes, je dois mettre en place des projets en fonction des besoins et demandes. Par exemple, une conférence sur l'alimentation ou sur le sommeil de l'enfant. Je peux également aider des parents ou des assistantes maternelles à mettre en place des activités pour les enfants.

PM : Vous êtes seule au sein de ce service. Comment éviter les difficultés liées à l'isolement ?

GBB : Une connaissance des différents partenaires locaux est indispensable, ainsi qu'une participation aux instances liées à la petite enfance.

22 R.A.M. existent sur le Nord Finistère. Nous nous réunissons toutes les 6 semaines pour partager nos expériences et améliorer notre technicité.

Avant de commencer un accueil régulier début mars des parents et assistantes maternelles, j'ai organisé une réunion avec eux pour leur rendre compte d'un questionnaire que je leur avais envoyé et être à l'écoute de leurs attentes.

J'espère pouvoir répondre aux besoins de la population au mieux avec l'objectif principal du bien-être de l'enfant.

Permanence téléphonique
le mardi de 10^h00 à 12^h30
et le jeudi de 13^h30 à 16^h30
au 02 98 45 42 42.



Quel avenir pour l'industrie de défense à Brest ?

Déconstruction de l'ex-Clémenceau, construction des Frégates multi-missions (FREMM), second porte-avions, redistribution des espaces entre la Royale et les activités civiles: les sujets d'interrogation autour des industries de défense à Brest s'accumulent ces derniers temps.

Historiquement, depuis Richelieu, la Marine et plus largement les industries de défense jouent un rôle capital à Brest. Alors évidemment, quand DCN indique que les FREMM ne seront pas construites à Brest même partiellement, l'optimisme n'est pas de rigueur. Quand DCN ne semble pas vouloir s'impliquer dans le grand chantier de déconstruction du Clémenceau, au risque de voir la coque de l'ancien porte avion partir vers une autre destination, Brest tremble et se raccroche à la perspective de la construction d'un second porte-avion.

Mais quand Ségolène Royal déclare que la France ne construira pas le second porte-avion, l'inquiétude est légitime. Car la construction d'un porte-avion, ce ne sont pas simplement des tôles à souder.

La construction d'un porte-avion, bien sûr, répond avant tout à des impératifs militaires et stratégiques. La permanence à la mer d'un groupe aéronaval est indispensable si l'on souhaite que la France, dans un cadre purement national ou dans un cadre européen puisse tenir sa place dans le concert des nations et projeter ses forces sur toutes les mers du monde dans le cadre de missions de pacification ou de maintien de la paix.

Mais la construction d'un porte-avion est une opération lourde qui porte également d'autres enjeux. D'un point de vue industriel, la construction d'un bâtiment tel qu'un porte-avion représente une commande très importante pour des grandes entreprises comme DCN et Thales fortement implantées à Brest, mais également pour des centaines de fournisseurs et de sous-traitants. Au final, ce sont, pendant plusieurs années des milliers d'emplois qui sont en jeu pour concevoir, construire, équiper et armer ce navire. Et s'agissant de marchés protégés, la plupart de ces travaux doivent être réalisés, en fonction des

règles applicables, en France ou au sein de l'Union Européenne.

Et au delà de ce chantier, lorsque l'état finance une opération aussi importante, c'est pour les industriels l'occasion d'innover, de lancer de nouveaux développements et de franchir des jalons technologiques et méthodologiques indispensables pour pouvoir se positionner sur de futurs appels d'offre, que ce soit sur les marchés nationaux ou internationaux.

Avant de rayer d'un trait de plume la programmation de ce bâtiment emblématique, il est nécessaire de mesurer tous les enjeux militaires et stratégiques, mais également sociaux et industriels qu'elle implique. Dire que l'on va prendre de l'argent aux militaires pour le donner aux enseignants relève d'une logique simpliste puisque la construction d'un tel bâtiment bénéficiera avant tout au secteur industriel et productif menacé, sur les marchés civils, par des délocalisations massives.

Les élus de la majorité municipale

Pourquoi les choses doivent changer ?

La vigilance d'aujourd'hui, notamment vis à vis de la politique municipale, prépare aussi au changement de demain. Le cas du secteur de Kerallan est un exemple éloquent.

Sur ce dossier, le pouvoir de décision du maire est important car si l'économie est une compétence communautaire, en matière d'urbanisme, c'est bien le maire qui signe les permis et qui doit animer les réflexions.

Lors d'une récente réunion sur le Plan Local d'Urbanisme, nous avons posé la question du devenir du secteur de Kerallan. Alors que nous savions des discussions en cours, il nous avait été répondu que la question n'était pas

d'actualité ! Au dernier conseil municipal, le 5 février, nous avons mis en garde contre un aménagement du cœur de la Trinité organisé selon la seule volonté d'un acteur économique solidement implanté. En effet, l'enquête publique diligentée en janvier sur le déclassement de la rue de Kerallan concerne en fait une profonde métamorphose de tout un quartier. Celle-ci aurait nécessité une présentation particulière aux élus de la commune ainsi qu'une concertation avec les riverains. Cette méthode que nous préconisons est à chaque fois ignorée.

Avec les élus de gauche qui se sont succédé

depuis 1977, les dossiers d'aménagement ont fait l'objet d'une grande attention parce qu'il s'agissait non seulement d'une empreinte sur le territoire, mais aussi de la vie quotidienne des habitants.

Le silence et l'obstination ne sont pas des méthodes pour animer et concevoir la vie publique ! Nous ne nous y ferons jamais !

Les échéances électorales sont des leçons d'endurance. C'est aussi votre engagement dans les échéances immédiates, présidentielle et législative, qui préparera notre succès dans l'élection locale.

Les élus socialistes

La droite et la démocratie participative !

Les élus de la majorité municipale s'expriment dans un article de l'expression libre (dernier magazine) sur la démocratie et se posent la question, faut-il une démocratie participative ou une participation démocratique ?

Ils affirment qu'en France la démocratie est malade ! Mais à Plouzané au niveau municipal nous pouvons dire qu'elle est agonisante ! Le travail des commissions doit permettre l'étude des dossiers quand ils sont présentés et obtenir l'avis des élus avant la décision du conseil municipal. Ce travail demeure très réduit parfois absent et totalement inefficace malgré les efforts du groupe de gauche !

Les conseils municipaux qui ont un ordre du jour très chargé (en moyenne 20 points) ne peuvent débattre sérieusement en deux heures, de problèmes ayant pourtant des conséquences importantes sur la vie municipale.

Un exemple, lors d'un précédent conseil, un budget de 700 000 € a été voté pour des travaux de rénovation et d'agrandissement de la mairie (cher pour un simple lifting qui n'offrira qu'une salle de conseil agrandie). Moins de 10 minutes ont suffi pour la présentation et les débats de ce dossier.

Alors l'appel dans ce même article de la majorité municipale demandant aux

Plouzanéens de participer activement à la vie démocratique, semble totalement décalé et même opposé à la réalité de la pratique de la gestion municipale actuelle. Pourtant même au niveau national les exemples ne manquent pas pour traduire le fiasco d'une politique refusant l'écoute de la société civile. (la crise du CPE, les sans logis du canal Saint-Martin ; etc.).

À Plouzané quelle concertation ont eu les administrés sur le dossier du centre commercial de la trinité et ses nombreuses conséquences ?

Les élus d'une Autre Gauche pour l'Avenir

DEMANDEZ LE PROGRAMME

AU CENTRE CULTUREL

Samedi 07 avril	Mairie - Service jeunesse : Ciné - junior à 15 ^h
Samedi 14 avril	Mairie - Service jeunesse : Ciné - junior à 15 ^h
Jeudi 19 avril	Mairie - CCAS : Ciné - seniors à 14 ^h
Samedi 21 avril	Animation scolaire de l'École de Musique de 9 ^h à 12 ^h
	Audition de l'École de Musique à 18 ^h
Samedi 28 avril	Mairie - Service culturel : Spectacle du Collectif Marmouzic « Le Voleur et la Princesse de Bagdad » à 17 ^h (dès 4 ans) Avec en 1 ^{ère} partie le ciné-concert de l'École de Musique « Lizzies of the Field » (Les Maboules des Champs) de Mack Sennet (durée 10 min)
	Spectacle de l'Association Contretemps
Vend. 04 et sam. 05 mai	Mairie - CCAS : Ciné - seniors à 14 ^h
Jeudi 10 mai	Spectacle « L'Amour Est Dans le Pré » par le Théâtre Mosaïque
Vend. 11 et sam. 12 mai	Spectacle « Bonne Fête Suzette » par la troupe Théâtre sur Cour
Vend. 18 et sam. 19 mai	Animation scolaire de l'École de Musique de 9 ^h à 12 ^h
Samedi 26 mai	Audition de l'École de Musique à 18 ^h
	Festival « Les Théâtrales 29 »
Vendredi 1 ^{er} juin	Spectacles de fin d'année des Ateliers Théâtre Municipaux
Vend. 8 et samedi 9 juin	Mairie - CCAS : Ciné - seniors à 14 ^h
Jeudi 14 juin	

A LA SALLE DE TREMAÏDIC

Dimanche 1 ^{er} avril	Amicale des Chasseurs de Saint-Pierre : Repas des paysans de Plouzané et Locmaria
	VCP : Loto
Lundi 9 avril	UNISSON : Bal populaire
Samedi 14 avril	CMB : Assemblée générale et repas
Vendredi 20 avril	ALP : Loto
Samedi 21 avril	UNISSON : Concert
Dimanche 29 avril	PAC FOOT : Challenge du Souvenir
Jeudi 17 mai	ALAPAGE : Assemblée générale
Vendredi 1 ^{er} juin	APEL Sainte-Thérèse : Spectacle de l'école
Vendredi 8 juin	PAC FOOT : Assemblée Générale
Samedi 9 juin	SKOL AL LOUARN : Repas de fin d'année
Mardi 12 juin	Contretemps : Spectacle de fin d'année (danse)
Samedi 23 juin	

AU FORT DU DELLEC

Samedi 09 juin	École de Musique : Concert de l'Orchestre Municipal à 17 ^h 30
Dimanche 10 juin	AIKIKAI : Fête du club
Samedi 16 juin	SKOL GOUREN : Tournoi
Dimanche 24 juin	École de Musique : Les Harmoniades, rencontre d'orchestres à 15 ^h 30

ET AUSSI ...

Mardi 08 mai	FNACA : Commémoration 39/45 au bourg
Samedi 12 mai	Kroas Saliou Bouge : Kermesse
Dimanche 13 mai	Collège Saint-Michel : Kermesse
Samedi 02 juin	APE Coat Ederm : Kermesse
Jeudi 7 et vend. 8 mai	Secours Populaire : Braderie
Samedi 16 juin	APE École du Bourg : Fête de l'école
	APE Éric Tabarly : Kermesse
Mardi 19 juin	A.L.P. : Randonnée des écoles
Samedi 23 juin	Fête de la musique organisée par le service culture-animation
Samedi 23 juin	APE Anita Conti : Kermesse